



Devenez
**ANIMATEUR
LOISIRS TOURISME**

Inscription
en ligne sur
stadeformation.fr

jusqu'au 12/12/22

informations détaillées au verso

Les objectifs

Formez-vous au métier d'animateur loisirs tourisme dans les activités de Village Vacances avec SIBLU VILLAGES.

Travaillez au sein de villages vacances, de clubs, de structures sociales et d'animations, et proposez ou adaptez des activités de loisirs à différents publics, en les animant et en veillant à la qualité des prestations proposées.

**PROCHAINE
SESSION**

**DU 19/01/2023
AU 01/12/2023**

À LA ROCHE-CHALAIS

ANIMATEUR LOISIRS TOURISME

Alternance : 442 h de formation sur 12 mois - 35h hebdomadaires

Pour devenir un animateur professionnel et diplômé

Le Titre Professionnel "Animateur Loisir Tourisme", comprend deux activités :

- > la première est centrée sur la conception d'animations,
- > la seconde cible les compétences relatives à l'animation et sa logistique.
- > Certification selon le référentiel diplôme (<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/32350/>)

Les compétences

- > Contribuer à la conception d'animations loisirs dans un établissement touristique
- > Animer des activités de journées et de soirées dans un établissement touristique.

Les prérequis

- > Avoir 18 ans, un brevet de secourisme (PSC1, AFPS, SST, etc) en cours de validité, un certificat médical de non contre-indication à l'encadrement d'une activité dédiée aux enfants et/ou aux adolescents datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation, fournir un extrait de casier judiciaire (B3).
- > Être mobile en France pour suivre la formation dans l'un des Villages SIBLU.

Le contrat d'apprentissage

LES + POUR L'APPRENTI

- > Se former à un métier grâce à l'alternance et obtenir un diplôme.
- > Bénéficier du statut de salarié.
- > Bénéficier de la prise en charge de la formation et d'un accompagnement personnalisé.
- > Se construire une expérience de terrain et une place dans une structure.
- > Pérenniser son emploi.

CONTRAT D'APPRENTISSAGE SIBLU

- > La formation vous permet de bénéficier automatiquement d'un contrat d'apprentissage avec SIBLU *,
- > Hébergement pris en charge au sein du Village SIBLU de votre rattachement pendant la période en entreprise,
- > Une véritable expérience en Village vacances SIBLU

* Formation accessible sous réserve d'avoir été sélectionné aux entretiens préalables à l'embauche.

FORMATION ACCESSIBLE A TOUT PUBLIC Y COMPRIS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

INFOS
PRATIQUES

- > Lieu de formation :
Infrastructures dédiées à La Roche-Chalais avec Hébergement en Village vacances à Saint-Vincent de Jalmoutiers (24)
✉ contact@stadeformation.fr

- > Jours de formation en centre :
du lundi au vendredi

- > Coordinateur pédagogique :
Axel : +33 7 86 53 99 37- axel@stadeformation.fr

- > Tarifs :
En contrat d'apprentissage : formation prise en charge par l'OPCO selon coût contrat.